

À une séance régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan, tenue à la salle du conseil des maires, conformément aux dispositions de la Loi et des règlements, et à laquelle étaient présents :

Mme Vanessa Roy	La Guadeloupe	M Claude Morin	Saint-Georges
M. Léon Drouin	Lac-Poulin	Mme Francine Fournier	Saint-Hilaire-de-Dorset
M. Alain Veilleux	Notre-Dame-des-Pins	Mme Karine Champagne	Saint-Honoré-de-Shenley
M. Jean-Marc Doyon	Saint-Benoît-Labre	M. Yvan Paré	Saint-Martin
M. Gabriel Giguère	Saint-Côme-Linière	M. François Morin	Saint-Philibert
M. André Longchamps	Saint-Éphrem-de-Beauce	M. Sylvain Veilleux	Saint-René
M. Camil Martin	Saint-Évariste-de-Forsyth	M. André Lapointe	Saint-Simon-les-Mines
M. Alain Quirion	Saint-Gédéon-de-Beauce	M. Alain Chabot	Saint-Théophile

Tous formant quorum sous la présidence de M. Dany Quirion, préfet.

### RÉSOLUTION 2022-11-204

#### ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU COMITÉ ADMINISTRATIF ET DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL DES MAIRES POUR L'ANNÉE 2023

Il est proposé par madame Francine Fournier, appuyée par monsieur Camil Martin et résolu à l'unanimité, que les séances du conseil des maires et du comité administratif soient fixées aux dates et heures suivantes pour l'exercice financier 2023:

2023	Comité administratif 8 h 30	Séance régulière 20 h
Janvier	17	25
Février	7	15
Mars	7	15
Avril	11	19
Mai	9	17
Juin	13	21
Juillet	11	-
Août	8	16
Septembre	12	20
Octobre	10	18
Novembre	14	22
Décembre	12	-

Extrait certifié conforme  
ce 28 novembre 2022



Luc Bergeron, directeur général adjoint